

PRIX MOLSON DE JOURNALISME EN LOISIR

Bourses



- Bourse de 1 000\$ et certificat accordés au premier prix dans chacune des catégories.
- Bourse de 200\$ et certificat accordés au deuxième prix dans chacune des catégories.
- Bourse de 100\$ et certificat accordés au troisième prix dans chacune des catégories.
- Bourse de 500\$ et certificat accordés à un lauréat ayant présenté un court reportage, catégorie télévision.
- Bourse de 250\$ et certificat accordés en cas de mention spéciale du jury.

Les lauréats seront dévoilés lors d'une cérémonie qui aura lieu l'automne prochain à la Salle John - Molson des Brasseries Molson à Montréal.

Catégories



- Quotidiens
- Hebdomadaires locaux et régionaux
- Périodiques
- Télévision
- Radio

Objectif



Reconnaître l'excellence du travail des journalistes qui contribuent à faire mieux connaître :

- l'apport des intervenants associatifs dans le domaine du loisir;
- diverses formes de loisirs pratiqués au Québec ou par des Québécois;
- les nombreux impacts du loisir notamment aux niveaux individuel, social, environnemental et économique.

Jury



Le jury est indépendant et composé majoritairement de journalistes.

Critères d'évaluation



- Qualité journalistique
- Qualité de la langue
- Le style
- L'apport à une meilleure connaissance du loisir

Les documents peuvent traiter



- Des associations de loisir et de sport amateur du réseau fédéré québécois;
- Des participants, des membres et des bénévoles de ces associations;
- D'activités, d'événements ou de programmes de loisir culturel, touristique, scientifique, socio-éducatif, de plein air, sportif;
- D'équipements, de lieux, de sites et d'aménagements destinés à la pratique d'une activité ou à des fins de loisir;
- De sujets d'intérêt général se rapportant aux loisirs pratiqués au Québec ou par des Québécois.

Date limite d'inscription

Le 8 juillet 2002 (cachet de la poste)



Conditions de participation



- Être journaliste de la presse écrite ou électronique.
- Sont acceptés les articles longs ou courts, reportages, chroniques, entrevues ou émissions diffusés entre le 1^{er} mai 2001 et le 30 avril 2002 dans un média qui diffuse au Québec.
- Les documents doivent traiter de sujets spécifiques ou d'intérêt général se rapportant aux loisirs pratiqués au Québec ou par des Québécois.
* Le mot loisir excluant toute activité professionnelle.
- Un journaliste peut soumettre deux documents tels que diffusés dans une même catégorie et s'inscrire dans plus d'une catégorie.
- Un exemplaire ou une photocopie du document tel que diffusé doit être fourni.
- Les documents faisant partie d'une suite ou d'une série doivent être présentés séparément.
- Un maximum de 60 minutes par document audiovisuel est accepté. Court reportage d'une durée de 5 minutes et moins. Ces documents seront retournés après la remise des bourses sauf les documents primés.
- Les documents promotionnels, publi-reportages, cahiers publicitaires, etc. ne sont pas acceptés.
- L'évaluation du document par le jury est conditionnelle au respect des conditions de participation.
- La candidature d'un journaliste peut être soumise par le journaliste lui-même ou son rédacteur en chef, chef de service, directeur de l'information, réalisateur ou par un organisme, etc. Dans ces derniers cas, le journaliste doit obligatoirement en être informé.
- Des documents de journalistes, publiés dans des périodiques accessibles au public et produits par des maisons d'édition associées à des organismes sont admissibles; toutefois, les revues ou les bulletins d'organismes ne sont pas acceptés.
- Les membres des jury doivent attendre deux ans avant de pouvoir participer au Prix.

À inclure au dossier de candidature



- ✓ Les documents présentés doivent être accompagnés du formulaire d'inscription ci-contre.
- ✓ Tout document écrit (texte ou texte de présentation) doit être fourni en six copies.
- ✓ Seules des photocopies de qualité, format 8 1/2 x 11 seront acceptées.
- ✓ Chaque document audiovisuel (radio : cassettes commerciales, télévision : ruban VHS) doit être accompagné d'un court texte de présentation.

PRIX MOLSON DE JOURNALISME EN LOISIR

Dix-huitième édition



2002

Date limite d'inscription :
Le 8 juillet 2002 (cachet de la poste)

Le loisir contribue de façon significative à notre mieux-être personnel et collectif, tout en favorisant l'épanouissement, l'équilibre et la créativité. Que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'économie et de l'environnement ou en encourageant la recherche de l'excellence sous toutes ses formes, le loisir s'avère essentiel au maintien et à l'accroissement de la qualité de vie.

Le réseau fédéré du loisir et du sport englobe plus de 600 associations régionales et 21 000 clubs locaux sur tout le territoire québécois.

Il rejoint directement 1,1 million de membres et encadre l'action de plus de 300 000 bénévoles.

C'est 2,3 millions de Québécois qui jouissent d'une meilleure qualité de vie en participant à leurs activités et en utilisant leurs services.

Le Conseil québécois du loisir a pour mission de promouvoir les bienfaits, le bénévolat et l'organisation associative du loisir, ainsi que d'œuvrer au développement et à l'accessibilité à un loisir de qualité. Il concerte et représente les organismes nationaux de loisir.

Organisé par :



Conseil
québécois
du
LOISIR

Grâce au soutien :



Québec

• Secrétariat au loisir et au sport
• Ministère de la Culture et des Communications

Conseil québécois du loisir

4545, avenue Pierre-De Coubertin

C.P. 1000, succursale M, Montréal (Québec) H1V 3R2

Téléphone : (514) 252-3132 • Télécopieur : (514) 252.30.24

Courriel : infocql@loisirquebec.com

Internet : www.loisirquebec.com

Les lauréats et les finalistes de la 17^e édition

CATÉGORIE «RADIO»

Lauréate :

*Madame Dominique Payette, Ados-Radio,
Première Chaîne de Radio-Canada 95,1 FM Montréal*

Finalistes :

*Monsieur Vincent Frigon, Macadam Tribu,
Première Chaîne de Radio-Canada 95,1 FM Montréal
Madame Myriam Fimbry, Sans Frontières,
Première Chaîne de Radio-Canada 95,1 FM Montréal*

CATÉGORIE «HEBDO LOCAUX ET RÉGIONAUX»

Lauréat :

Christian Caron, Le Progrès de Coaticook

Finalistes :

*Georges Gaudet, Le Radar, Iles-de-la-Madeleine
Mathieu Laberge, Le Quartier Libre de l'Université de Mtl*

CATÉGORIE «QUOTIDIENS»

Lauréat :

Matt Hasson, Métro

Finalistes :

*Claudine Hébert, La Presse
Mélanie Pageau, Le Soleil*



CATÉGORIE «TÉLÉVISION» ET BOURSE «COURT REPORTAGE»

Lauréat, bourse «Court reportage»

Martin Blanchet, Bulletin sportif, TVA CFER TV Rimouski

Lauréat, «télévision»

*Charles Tisseyre, Découverte, Radio-Canada CBFT TV
Montréal*

Finalistes :

*Michel Rochon, Découverte,
Radio-Canada CBFT TV Montréal*

Anne Panasuk, Zone libre, Radio-Canada CBFT TV Montréal

CATÉGORIE «PÉRIODIQUES»

Lauréate :

Micheline Lachance, L'Actualité

Finalistes :

Martin Jolicoeur, L'Actualité

Mathieu Lamarre, Vélo Mag

MENTION SPÉCIALE DU JURY

Lauréat :

Michel Dongois, Châtelaine

Prix Molson de journalisme en loisir 2002 • Formulaire d'inscription



Remplir en lettres moulées

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone (travail) : (____) _____ Domicile : (____) _____ Courriel : _____

Fonction : _____ Régulier Indépendant

Média où vous oeuvrez principalement : _____

Remplissez la ou les catégories où vous vous inscrivez. Rappel : maximum de deux documents par catégorie.

CATÉGORIE HEBDOS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Document 1

Titre : _____

Média : _____

Date de diffusion : _____

Fait partie d'une série, d'un dossier : Oui Non

Nom de la série: _____

Document 2 (s'il y a lieu)

Titre : _____

Média : _____

Date de diffusion : _____

Fait partie d'une série, d'un dossier : Oui Non

Nom de la série: _____

CATÉGORIE PÉRIODIQUES

Document 1

Titre : _____

Média : _____

Date de diffusion : _____

Fait partie d'une série, d'un dossier : Oui Non

Nom de la série: _____

Document 2 (s'il y a lieu)

Titre : _____

Média : _____

Date de diffusion : _____

Fait partie d'une série, d'un dossier : Oui Non

Nom de la série: _____

CATÉGORIE QUOTIDIENS

Document 1

Titre : _____

Média : _____

Date de diffusion : _____

Fait partie d'une série, d'un dossier : Oui Non

Nom de la série: _____

Document 2 (s'il y a lieu)

Titre : _____

Média : _____

Date de diffusion : _____

Fait partie d'une série, d'un dossier : Oui Non

Nom de la série: _____

CATÉGORIE RADIO

Document 1

Titre : _____

Média : _____

Date de diffusion : _____

Fait partie d'une série, d'un dossier : Oui Non

Nom de la série: _____

Durée _____

Document 2 (s'il y a lieu)

Titre : _____

Média : _____

Date de diffusion : _____

Fait partie d'une série, d'un dossier : Oui Non

Nom de la série: _____

Durée _____

CATÉGORIE TÉLÉVISION

Document 1

Titre : _____

Média : _____

Date de diffusion : _____

Fait partie d'une série, d'un dossier : Oui Non

Nom de la série: _____

Court reportage Long reportage Durée _____

Si la candidature est présentée par une autre personne :

Nom : _____

Fonction : _____

Média: _____

Organisme : _____

CI-JOINT : Formulaire d'inscription Document écrit en 6 copies Texte de présentation accompagnant les documents audiovisuels